



**Confédération  
des syndicats nationaux**

**Cahier des propositions adoptées  
par le 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN et  
le conseil confédéral du 20 juin 2017**

7 juillet 2017

Veillez prendre note que les propositions d'amendements aux statuts et règlements, les propositions 4, 5, 6 et 7 du plan d'action et celles des organisations affiliées dont le 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN n'a pu disposer ont été adoptées par le conseil confédéral lors de sa réunion extraordinaire du 20 juin 2017.

Document préparé par le  
Secrétariat général de la CSN

Le 7 juillet 2017

Ce document est disponible sur le site Web de la CSN à l'adresse :

<https://www.csn.qc.ca/sujets/65e-congres/>

# Table des matières

## Première partie

<b>Propositions du comité exécutif.....</b>	<b>5</b>
Proposition sur la vie syndicale.....	5
Propositions du plan d'action.....	5
Propositions d'ordre général.....	5
Propositions se rapportant aux thèmes du manifeste .....	6

## Deuxième partie

<b>Propositions portant sur les finances .....</b>	<b>7</b>
États financiers 2014–2017 .....	7
Proposition budgétaire 2017–2020.....	7
Quantum des prestations de grève et de lock-out.....	7
Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale.....	7

## Troisième partie

<b>Amendement aux statuts et règlements.....</b>	<b>7</b>
Article 52 .....	7

## Quatrième partie

<b>Propositions des organisations affiliées .....</b>	<b>8</b>
Syndicat soutien scolaire des Navigateurs (CSN)	
Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles (CSN)	
Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Sommets (CSN)	
Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN)	
Syndicat soutien scolaire Bellimont (CSN)	
Syndicat soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN).....	8
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ-CSN).....	8
Syndicat des professeurs du Collège de Maisonneuve	
Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency .....	9
Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).....	9

## Cinquième partie

<b>Questions de privilège .....</b>	<b>9</b>
1. Maintien de Louise Briand au sein du conseil d'administration de l'UQO.....	9
2. Crise de l'industrie de la crevette .....	9
3. Caisse d'économie solidaire Desjardins.....	10
4. Candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO .....	10
5. Droits des migrants haïtiens et des Dominicains d'ascendance haïtienne.....	10



## ***Première partie***

### ***Propositions du comité exécutif***

#### **Proposition sur la vie syndicale**

- a) Que tous les conseils centraux, en collaboration avec les fédérations présentes sur leur territoire, en continuité avec les résolutions découlant du rapport du comité des services, procèdent à une analyse des besoins de leurs syndicats affiliés en matière de vie syndicale et qu'un rapport étape soit présenté à un conseil confédéral précédant les congrès des fédérations.
- b) Que ce travail soit complété au plus tard au 31 décembre 2017.
- c) Que le comité d'orientation de la CSN ait le mandat de coordonner ce travail et d'élaborer un plan d'action.
- d) Que les syndicats doivent mettre tout en œuvre pour y arriver.
- e) Qu'un rapport étape soit présenté aux congrès des fédérations au printemps 2018.

#### **Propositions du plan d'action**

##### ***Propositions d'ordre général***

- 1. Que les syndicats s'engagent à tenir une assemblée générale ou toutes autres activités de consultation au cours de la prochaine année en identifiant une priorité inspirée du manifeste Voir loin, viser juste afin de mobiliser ses membres autour d'elle, de réaliser une action de visibilité locale et de mandater la CSN à porter cette priorité.
- 2. Que la CSN appuie les fédérations et les conseils centraux et les syndicats non fédérés dans la consultation des syndicats ; qu'avant le 1<sup>er</sup> mai 2018, les conseils centraux tiennent une assemblée régionale qui définira une plateforme régionale de revendications et d'actions syndicales et sociales, en tenant compte des orientations du manifeste et des consultations faites auprès des syndicats qu'ils représentent.
- 3. Que la CSN soutienne les syndicats dans cette démarche par une stratégie de communication et de mobilisation, incluant la production d'outils, visant à diffuser et à partager le manifeste et le plan d'action afin de permettre un large débat avec nos membres et dans la société en vue des élections, et ce, en privilégiant des outils ayant l'empreinte écologique la plus faible possible tout en tenant compte de l'impératif de rejoindre tous nos membres.

***Propositions se rapportant aux thèmes du manifeste***

- 4.1 Que lors du renouvellement de leurs conventions collectives, les syndicats revendiquent les mesures minimales suivantes : 5 jours de préavis pour prendre connaissance de son horaire de travail ou de sa modification ; 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales ; une structure salariale prévoyant un salaire minimum de 15 \$ l'heure.
- 4.2 Que la CSN propose des changements à la Loi sur les normes du travail et au Code du travail et toutes autres lois connexes ou de même nature afin de les adapter pleinement aux enjeux du monde du travail actuel et futur, et ce, en fonction des besoins et des intérêts des travailleuses et des travailleurs.
- 5.1 Que, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019, la CSN construise des alliances et mobilise pour exiger :
- a) un réel réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux ;
  - b) une politique industrielle cohérente accompagnée de ressources financières adéquates dans le respect des principes du développement durable ;
  - c) une stratégie gouvernementale pour aider les entreprises à développer et à utiliser des technologies propres ainsi qu'à respecter les certifications environnementales ;
  - d) une participation accrue des organisations de la société civile au développement des régions, dont le retour de lieux de concertation régionaux.
- 5.2 Que les fédérations contribuent à développer un argumentaire visant à contrer la privatisation des services publics et des services éducatifs régis et subventionnés à la petite enfance et la prolifération de la sous-traitance dans tous les secteurs d'activité.
- 5.3 Que la CSN s'associe à Oxfam Québec et adhère au collectif Échec aux paradis fiscaux dans la lutte contre les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif et exige des gouvernements les changements qui s'imposent.
- 6.1 Que la CSN élabore une Charte de l'environnement énonçant les principes et les engagements de la CSN en matière d'environnement et de transition juste et écologique des emplois.
- Que la CSN entame une réflexion sur les placements réalisés en lien avec les énergies fossiles dans les fonds de retraite et dans les fonds d'investissement.
- 6.2 Que le conseil confédéral de juin 2018 adopte cette Charte de l'environnement ainsi qu'un plan d'action découlant de celle-ci.

- 7.1 Que la CSN s’inscrive dans un plan d’action avec d’autres acteurs de la société civile en vue d’obtenir des engagements fermes des partis politiques pour revoir le mode de scrutin.
- 7.2 Que la CSN et la FNC fassent les représentations nécessaires pour exiger le maintien et le développement d’une information de qualité, libre et rigoureuse qui met de l’avant une démarche critique fondée sur la quête de l’objectivité et le journalisme d’enquête dans toutes les régions du Québec.

## ***Deuxième partie***

### ***Propositions portant sur les finances***

#### **États financiers 2014–2017**

Que le 65<sup>e</sup> Congrès adopte les états financiers pour l’exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2017 du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs.

#### **Proposition budgétaire 2017–2020**

Que le 65<sup>e</sup> Congrès adopte la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu’au budget cumulatif pour l’exercice 2017–2020 telle qu’elle a été amendée.

#### **Quantum des prestations de grève et de lock-out**

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 261 \$ à compter du 11 juin 2017
- 268 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018
- 275 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019

#### **Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale**

Que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 261 \$ à compter du 11 juin 2017
- 268 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018
- 275 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019

## ***Troisième partie***

### ***Amendement aux statuts et règlements***

#### **Article 52**

Le conseil confédéral se réunit au moins une fois tous les quatre mois à une durée fixée par le comité exécutif. À moins de circonstances particulières, l’ordre du jour et les documents pertinents sont acheminés aux fédérations, aux conseils centraux et à UCCO-SACC-CSN au moins 24 heures à l’avance. Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par le comité exécutif, par le bureau confédéral, par un tiers des organisations représentées ou un tiers des membres délégués au conseil confédéral. Une réunion extraordinaire ainsi demandée doit être tenue dans un délai d’un mois après réception de telle demande.

## ***Quatrième partie***

### ***Propositions des organisations affiliées***

**Syndicat soutien scolaire des Navigateurs (CSN)**

**Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles (CSN)**

**Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Sommets (CSN)**

**Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN)**

**Syndicat soutien scolaire Bellimont (CSN)**

**Syndicat soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN)**

Que le bureau confédéral mette en place un comité visant à établir de nouvelles règles à propos des statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle. De plus, le comité établira les différentes implications financières entre les fédérations par souci d'équité pour tous les membres de la CSN. Ce comité déposera un rapport avec ses conclusions avant le prochain congrès et amènera des recommandations, s'il y a lieu.

### **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ-CSN)**

#### ***Pour harmoniser les règles de décaissement des régimes de retraite à cotisation déterminée***

Que le comité de coordination générale des négociations (CCGN) forme un comité composé d'un nombre égal de participantes et de participants aux régimes de retraite à cotisation déterminée et de personnes désignées par le CCGN pour analyser la question de l'harmonisation des règles de décaissement.

Qu'une personne des avantages sociaux du Service des relations du travail (SRT) les accompagne dans ces travaux.

Qu'un rapport soit remis au comité exécutif de la CSN au plus tard à l'hiver 2018.

Que la CSN, le cas échéant, fasse des représentations auprès du gouvernement québécois afin d'harmoniser la législation du Québec à celle du fédéral concernant la méthode de retraits des fonds de revenus viagers provenant des régimes à cotisation déterminée et accorde à tous les Québécois le même traitement entre eux.

#### ***Une formule de financement des universités sans compétition et favorisant l'accessibilité***

Que la CSN dénonce avec vigueur toute forme de compétition engendrant un gaspillage des fonds publics, que ce soit entre les universités ou entre tout type d'établissement d'enseignement supérieur.

Que la CSN dénonce la formule de financement actuelle qui engendre une marchandisation de l'éducation au détriment de l'accessibilité aux études pour les étudiants de première génération.



Que la CSN dénonce la course aux étudiants internationaux dans un objectif marchand qui contribue au désengagement de l'État dans le financement des universités.

**Syndicat des professeurs du Collège de Maisonneuve  
Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency**

Que durant le prochain mandat, la CSN tienne une réflexion sur les stratégies de mobilisation et d'action sur la base des expériences inspirantes et novatrices des organisations syndicales, populaires, féministes, étudiantes et des autres mouvements progressistes.

**Fédération des employées et employés de services publics  
(FEESP-CSN)**

Que le comité exécutif de la CSN fasse le bilan des meilleures pratiques actuellement en cours dans le mouvement.

Que le comité exécutif de la CSN identifie les éléments à améliorer dans notre fonctionnement et notre organisation pour assurer la plus grande efficacité dans les services offerts aux syndicats locaux ainsi que dans notre façon de jouer notre rôle social, démocratique, et les façons d'y parvenir.

Que le comité exécutif de la CSN s'assure que le déploiement des ressources de toutes les composantes de la CSN soit en lien avec les améliorations identifiées.

Que des recommandations soient déposées lors d'une instance appropriée pour débat et adoption.

***Cinquième partie  
Questions de privilège***

**1. Maintien de Louise Briand au sein  
du conseil d'administration de l'UQO**

Que le 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN dénonce les attaques dont Louise Briand est l'objet ainsi que l'apparence de partialité dans le mécanisme de traitement de la plainte.

Que la CSN dénonce le statut minoritaire des représentantes et des représentants issus de la communauté universitaire.

**2. Crise de l'industrie de la crevette**

Que la CSN revendique :

L'attribution d'une enveloppe budgétaire d'urgence d'Emploi Québec pour la mise en place de solutions pour les salarié-es sans revenu ou à risque de ne pas se qualifier pour l'assurance-emploi ;

Un allongement des semaines de prestations d'assurance-emploi pour éliminer le « trou noir » des travailleurs saisonniers et toute autre mesure permettant d'adapter le régime d'assurance-emploi à la réalité des travailleuses et des travailleurs des usines de fruits de mer ;

La mise en place d'un mécanisme de fixation des prix de la crevette avant le début de la saison de pêche.

### **3. Caisse d'économie solidaire Desjardins**

Que le 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN :

Donne son appui à la Caisse d'économie solidaire Desjardins dans son orientation stratégique d'être l'interlocutrice privilégiée des mouvements sociaux en matière d'épargne et de crédit, afin qu'elle continue à dessiner pour eux des produits qui collent à leurs objectifs et à leurs réalités, comme les « REER sans pétrolière » rendus disponibles le printemps dernier ;

Invite ses organisations affiliées ainsi que les syndiqués CSN à en faire autant.

### **4. Candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO**

Que le 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN appuie la candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Que les syndicats, les conseils centraux et les fédérations votent une proposition en ce sens et la publicisent.

Que la CSN demande au gouvernement du Québec d'ordonner un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste sur l'île d'Anticosti.

### **5. Droits des migrants haïtiens et des Dominicains d'ascendance haïtienne**

Que la CSN exige du gouvernement canadien, dans le respect de la souveraineté nationale d'Haïti ou de la République dominicaine :

- a) qu'il utilise tous les recours possibles afin que le gouvernement dominicain mette fin à l'application de l'arrêt 168-13 du Tribunal constitutionnel de la République dominicaine, redonne la citoyenneté aux personnes devenues apatrides par son action et garantisse les droits et la sécurité de toutes les personnes visées par cet arrêt ;
- b) qu'il appuie le gouvernement haïtien en vue d'accélérer le soutien aux personnes concernées, que ce soit pour la délivrance des documents nécessaires, incluant l'obtention de la citoyenneté haïtienne lorsqu'elle est demandée, ou pour la réintégration des migrants qui reviennent en Haïti ;

- c) qu'il s'assure que les interventions des organisations canadiennes, tant en Haïti qu'en République dominicaine, ne contribuent d'aucune manière à la crise actuelle.

Que la CSN transmette également ces demandes aux gouvernements haïtien et dominicain.

Que la CSN et ses organisations affiliées appuient les actions pour le respect des droits des migrants haïtiens et des Dominicains d'ascendance haïtienne, en collaboration avec les organisations syndicales haïtiennes alliées ainsi qu'avec Concertation pour Haïti au Québec.